PORT-ROYAL
DES CHAMPS

NOTICE HISTORIQUE
A L'USAGE DES VISITEURS

PAR
A. GAZIER

QUATRIÈME ÉDITION
REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

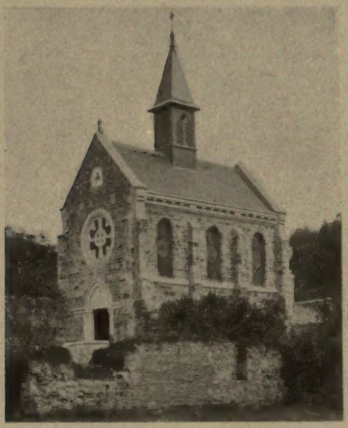

PARIS
TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1905

PORT-ROYAL

DES CHAMPS

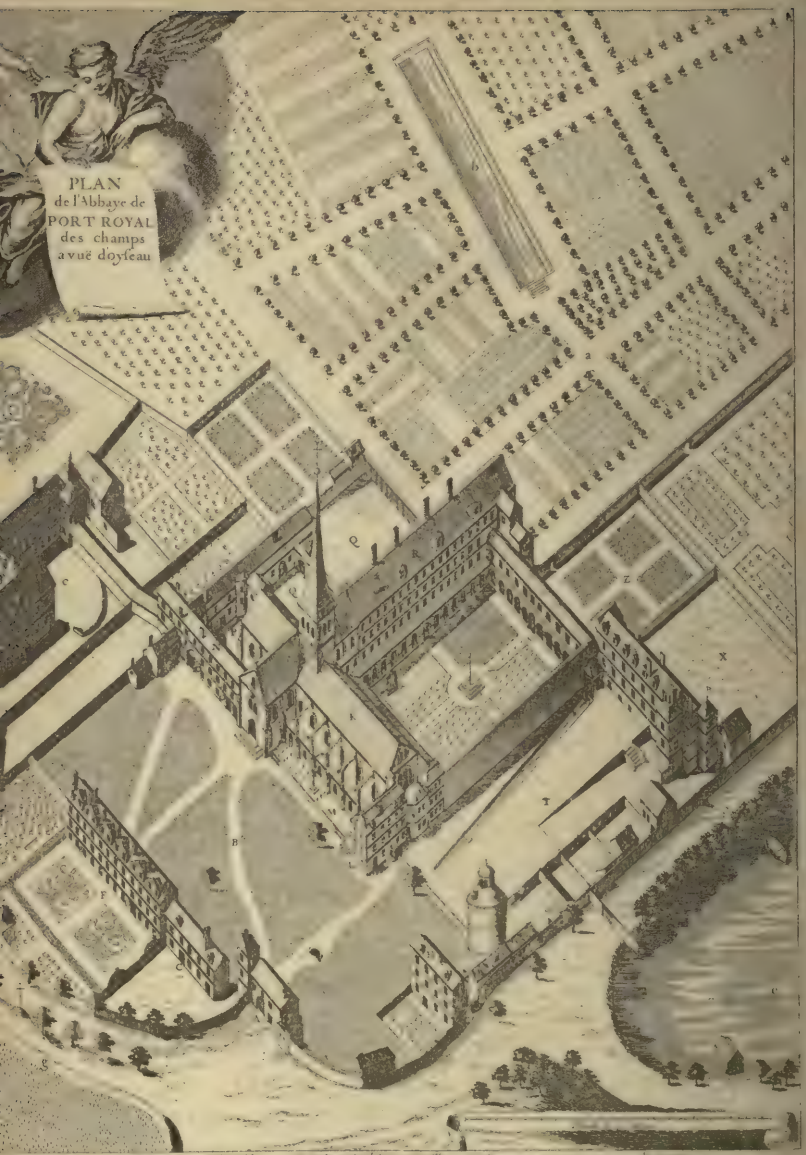

e l'Abbaye
Cour du dehors
, Forge, Menuiserie,
nt des Messieurs
nt des Dames
des Messieurs

G Chambre de S. Thibauld
H Maison de M. de S.te Marthe
I Grange
K Eglise
L Parloirs
M Cimetiere du dehors

N Galerie de M.r de Longueville
O Salles des hostes
P Tour, parloir de l'Abbesse
Q Cours du dedans de l'Abbaye
R Dortoir des Religieuses
S Cloitre et cimetiere

T Basse cour
V Infirmerie
X Cour de l'Infirmerie
Y Moulin.
Z. Jardin des simples
a Grand jardin

Hotel de Longueville
d Bâtiment de M.lle de Vertu
e Etang
f Chaussée.
g Enclos des Granges.

PORT-ROYAL
DES CHAMPS

NOTICE HISTORIQUE
A L'USAGE DES VISITEURS

PAR

A. GAZIER

QUATRIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

PARIS
TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1905

BERKELEY LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

AVERTISSEMENT

DE CETTE NOUVELLE ÉDITION

La première édition de ce modeste travail a paru en 1874, et les choses ont bien changé depuis cette époque déjà lointaine.

L'histoire religieuse du dix-septième siècle intéresse de plus en plus nos contemporains; il est venu à Port-Royal des Champs, depuis 1874, plus de cent mille visiteurs. La rapidité et la commodité des nouveaux moyens de locomotion augmentent chaque année le nombre de ceux qui veulent contempler ces ruines, amoncelées, hélas! non par le temps, mais par la main des hommes. Il est donc nécessaire de remanier aujourd'hui, sans lui ôter pourtant

son caractère particulier, une notice destinée originairement à un petit nombre de pèlerins. Quelques erreurs ou inexactitudes qui s'étaient glissées dans les éditions antérieures ont été corrigées ; les indications jugées indispensables ont été ajoutées, et l'on peut espérer que ce petit guide rendra quelques services aux visiteurs de Port-Royal.

24 juin 1905.

PORT-ROYAL
DES CHAMPS

NOTICE HISTORIQUE
A L'USAGE DES VISITEURS

Le nom de *Port-Royal* est célèbre dans le monde entier, et les grands souvenirs qu'il éveille doivent inspirer à tous les hommes éclairés le désir de contempler un moment ses restes désolés. Ce désert, à trois lieues de Versailles, fait un étrange contraste avec la magnificence du palais et du parc, et il est difficile de bien comprendre le siècle de Louis XIV si l'on n'a visité Port-Royal au sortir de Versailles. Aussi voyons-nous chaque année de nombreux étrangers venir comme en pèlerinage à ce sanctuaire du génie et de la vertu.

Mais les pierres ont beau parler d'elles-mêmes, *lapides ipsi clamabunt*, le visiteur et le pèlerin ne sauraient se passer d'un guide quand ils se trouvent au milieu de ce champ de ruines ; ils ont besoin de renseignements précis, et c'est pour les leur donner qu'on a composé la présente notice, qui comprendra naturellement deux parties : l'histoire, très abrégée, de Port-Royal jusqu'en 1712, et la description détaillée de ses ruines dans l'état où l'on peut les voir aujourd'hui (1).

(1) Ceux qui voudraient connaître en détail l'histoire si dramatique de cette illustre maison liront avec fruit l'admirable *Abrégé* de Racine, qui s'arrête en 1665, et les curieux *Mémoires* de Fontaine, de Lancelot, de Du Fossé, de Pontis, de Guilbert et de Godefroi Hermant, amis fervents de Port Royal. Les mémoires du jésuite Rapin, malgré de monstrueuses erreurs et des calomnies odieuses, présentent l'intérêt de la contradiction. Quant aux histoires complètes, on peut consulter celle de Besoigne, en six volumes (Cologne, 1752), celle du savant bénédictin dom Clémencet, en dix volumes (Amsterdam, 1755-1757), ainsi que les nombreux abrégés que l'on a faits de l'une ou de l'autre, notamment les quatre petits volumes de Mlle Poulain : *Nouvelle histoire abrégée de l'abbaye de P. R.* (1786), et les histoires ecclésiastiques de Ellies Dupin et de l'abbé Racine. Il faut citer enfin le bel ouvrage de Sainte-Beuve: mais les vrais amis de Port-Royal, tout en l'admirant avec le grand public, croient néanmoins devoir faire de fortes réserves : à leurs yeux Sainte-Beuve était trop

I

Le petit hameau de Port-Royal est situé à trois lieues de Versailles, sur la route de Dampierre; on y arrive, soit de Trappes, petite station sur le chemin de fer de l'Ouest, soit de Saint-Rémy, près Chevreuse, sur la ligne de Limours, soit enfin en prenant une voiture à Versailles (1). Le

de son siècle, à tous les points de vue, pour bien comprendre la vie des solitaires et des religieuses. Un livre récent, le *Port-Royal et Magny* de M. l'abbé Finot, curé de Magny-les-Hameaux, rendra les plus grands services à ceux qui sont désireux de s'instruire sans fatigue. On peut enfin consulter une notice très instructive rédigée par M. H. Mabille, architecte de Port-Royal, et intitulée l'*Église de Port-Royal des Champs*. Plusieurs des planches qui ornent la présente notice sont empruntées à celle de M. Mabille.

(1) On trouve aisément à Chevreuse, chez le loueur Follain, des coupés, des landaus, et même des omnibus très confortables qui peuvent aller prendre les visiteurs aux stations de Trappes (chemin de fer de l'Ouest, rive gauche), ou de Saint-Rémy-lès-Chevreuse (chemin de fer d'Orléans, ligne de Limours.) Durant la belle saison, on trouve généralement des voitures à la gare de Saint-Rémy ou à l'entrée de ce village. Les personnes qui ne craignent pas de faire à pied trois petites lieues dans leur journée peuvent

vallon de Port-Royal est en forme d'entonnoir, couronné de tous côtés par des bois. Sur la crête est la ferme des *Granges*, habitée au dix-septième siècle par Arnauld, Nicole, Pascal et autres *Messieurs* ; au fond sont les ruines de l'abbaye Avant 1710, on voyait s'élancer au-dessus des arbres une flèche élégante surmontée d'une croix, et tout autour rayonnaient de grands toits en ardoise : c'étaient l'église, le monastère et les différents hôtels, que l'on peut reconnaître sur la gravure ci-jointe, reproduction d'une belle estampe exécutée en 1710 par Madeleine Hortemels, et saisie alors par ordre de la Cour. Aucun bruit dans cette solitude : le son d'une cloche

facilement aller de Trappes ou de Saint-Rémy-lès-Chevreuse à Port-Royal; la distance est de six kilomètres. Le chemin le plus agréable est sans contredit celui de Saint-Rémy, par la jolie vallée du Rhodon; on traverse successivement le village de Milon-la-Chapelle et celui de Saint-Lambert. Dans le cimetière de Saint-Lambert, dont l'église est campée d'une manière si pittoresque, il faut aller voir ce qu'on appelle le *carré de Port-Royal*, la fosse commune creusée en 1710, et le monument commémoratif qu'on y a érigé récemment près de la tombe de M. Silvy. Il est possible de se restaurer à bon compte dans un petit établissement situé au lieu dit « le Pavé de Saint-Lambert », sur la route de Versailles à Dampierre.

argentine et les accents d'un chœur de femmes troublaient seuls, à des heures déterminées, le silence de ces beaux lieux.

VUE D'ENSEMBLE DE PORT-ROYAL (CÔTÉ NORD)

Fondé au commencement du treizième siècle sur la terre de Porrois (en latin *Porregius*, d'où le nom quelque peu ambitieux de *Port-Réal* ou *Port-Royal*), le monastère eut pendant quatre cents

ans la destinée commune à toutes les maisons religieuses : le relâchement s'y introduisit à tel point qu'en 1603 l'abbesse était une petite fille de onze ans. Mais tout à coup, et par une sorte d'inspiration, cette jeune abbesse entreprit, en 1608, de réformer son abbaye, et malgré l'opposition de sa propre famille, malgré des obstacles sans nombre, la mère Angélique Arnauld, car c'était elle, réalisa pleinement son projet. En 1602, Port-Royal comptait douze religieuses quelquefois masquées et gantées, conduites par des moines ignorants et vicieux ; la mère Angélique sut y réunir plus de cent vierges vraiment chrétiennes, avec des directeurs comme Saint-Cyran, Singlin, Le Maître de Sacy et Antoine Arnauld. La bonne odeur que répandait au loin cette maison si sainte attira de tous côtés dans le vallon des personnes de piété ; de là, dès 1637, l'arrivée des premiers solitaires, et l'établissement des Petites-Écoles en 1643.

De là aussi les persécutions furieuses qui assaillirent aussitôt Port-Royal, car les jésuites s'émurent à la vue de cet institut nouveau qui menaçait de leur disputer l'influence et le crédit dont ils

jouissaient dans le monde. Déjà l'on opposait à cette étrange facilité qui leur faisait mettre, dit Bossuet, des coussins sous les coudes des pécheurs la sévérité si chrétienne des théologiens et des confesseurs de Port-Royal; on ne lisait plus que les livres de piété composés en si beau langage par les Messieurs de Port-Royal; encore quelques années, et l'éducation de la jeunesse, ce privilège que revendiquait la compagnie de Jésus, allait passer peut-être aux mains des savants maîtres de Port-Royal. Les jésuites effrayés déclarèrent donc à Port-Royal tout entier une guerre à mort. Religieuses, solitaires, amis du dedans et du dehors, ils jurèrent de tout exterminer. Mais il fallait des raisons, ou du moins des prétextes; une société que saint Ignace avait fondée pour attaquer l'hérésie protestante ne trouva rien de mieux, pour ruiner ses adversaires, que de les déclarer hérétiques. Elle servait ainsi ses intérêts particuliers sous couleur de défendre l'Église. En 1643, elle fit les plus grands efforts pour trouver dans l'ouvrage d'Antoine Arnauld sur la *Fréquente Communion* une ou plusieurs propositions condamnables ; mais le livre d'Arnauld,

déféré à Rome, sortit de l'examen sans la moindre flétrissure ; toutes les intrigues des jésuites ne purent même pas le faire mettre à l'index. Il fallut donc attendre et se tourner d'un autre côté.

Dix ans plus tard, en 1653, l'occasion tant cherchée se présenta d'elle-même. Un évêque flamand, nommé Jansénius, avait, dans un gros livre latin, l'*Augustinus*, combattu avec force citations de saint Augustin les opinions erronées du jésuite Molina, et ce livre, attaqué par les jésuites, était défendu par le docteur Arnauld. Il n'en fallut pas davantage : un ancien jésuite, Nicolas Cornet, fabriqua cinq propositions condamnables, les cinq fameuses propositions dites de Jansénius, qui contenaient sa doctrine en substance peut-être, du moins Bossuet, élève de Nicolas Cornet, l'a toujours pensé, mais pas en propres termes. Elles furent condamnées à Rome comme œuvre de Jansénius, et l'on prétendit, par un abus de pouvoir monstrueux, obliger tout le monde à déclarer que ces propositions étaient textuellement dans l'*Augustinus* de l'évêque d'Ypres. « Nous les condamnons sans arrière-pensée, disaient Arnauld et ses amis, car elles

sont hérétiques ; mais nous ne pouvons déclarer qu'elles sont dans Jansénius ; nous ne les y trouvons pas, nous y en trouvons même de contraires. D'ailleurs c'est là un fait, et l'Église même ne peut exiger la croyance à des faits non révélés. — Signez qu'elles y sont, disaient les jésuites et avec eux la cour de Rome et la cour de France. — Montrez-les donc, répondaient les autres. » Et les jésuites, ne pouvant les montrer, crièrent à l'hérésie ; ils répandirent partout que les récalcitrants étaient des jansénistes (1). « Ils les nom-« mèrent *jansénistes*, dit Mlle de Montpensier, « comme on dirait *calvinistes*, afin que ce nom, « qui a du rapport à l'autre, effrayât le monde et « les fit passer pour des hérétiques (2). »

C'était de la part des jésuites un coup de maître ; depuis ce temps, ils nommèrent jansé-

(1) Quelqu'un demandait à un cuisinier d'une communauté réputée janséniste ce que c'est que cette hérésie : « Supposez, dit-il, qu'on vous proposât de jurer qu'il y a dans la poche de votre voisin cinq œufs que vous n'y avez pas vus, le jureriez-vous ? — Non. — Eh bien, voilà le jansénisme. » Ce cuisinier avait raison (*L'Œuvre des ténèbres*, etc., par Gourju, ancien confrère de l'Oratoire. — Lyon, 1801.)

(2) Le P. La Chaise disait finement que cette appellation de janséniste était leur *éponge à noircir*, leur *pot au noir*.

niste quiconque leur déplaisait. Et quels monstres que ces jansénistes! Ils avaient formé le projet de détruire la religion chrétienne pour lui substituer je ne sais quel déisme; ils repoussaient avec horreur les sacrements et l'Eucharistie en particulier; ils ne vénéraient point la sainte Vierge; ils conspiraient avec les calvinistes de Genève; ils rejetaient toute espèce d'autorité, celle du roi comme celle du pape; enfin l'on n'avait jamais vu d'êtres plus abominables. Voilà ce qu'on disait sans cesse à Louis XIV dans le secret du confessional; et ce prince ignorant, que les entreprises de la Fronde avaient épouvanté, s'imagina toute sa vie que Port-Royal, foyer du prétendu jansénisme, en voulait à sa couronne et peut-être à ses jours (1). Les pauvres religieuses de l'abbaye, qui n'avaient pas lu Jansénius, ne voulurent pas signer un formulaire d'Alexandre VII déclarant que les propositions se trouvent dans l'*Augustinus;* elles étaient bien coupables, car on leur disait pour les convaincre : « Si l'archevêque m'af-

(1) « Je sais que, dans l'idée du roi, un janséniste est tout ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à l'Église. » — Racine, lettre à Mme de Maintenon, 4 mars 1698.

firmait que les marches blanches de cet autel sont noires, je le croirais (1). »

La guerre était ainsi allumée ; depuis ce temps Port-Royal n'eut plus de repos véritable. Les Petites-Écoles furent fermées en 1656 ; on chassa les pensionnaires et novices en 1661 ; les solitaires et les confesseurs furent enfermés à la Bastille, dispersés de tous côtés, réduits à fuir ou à se cacher. Bientôt même on exila seize religieuses, et celles qui refusèrent de signer le fameux formulaire sur les cinq propositions furent tenues en captivité à Port-Royal des Champs jusqu'en 1669. A ce moment, un pape éclairé, Clément IX, donna la paix à l'Église, et les jésuites durent promettre qu'ils vivraient désormais en bonne intelligence avec leurs adversaires ; mais ils violèrent aussitôt leur parole, et en 1679, lorsque mourut la duchesse de Longueville, protectrice de Port-Royal, la persécution recommença plus furieuse que jamais. Après des vexations et des tortures de toute sorte, le monastère des Champs

(1) Paroles d'un grand vicaire de Paris à la sœur Briquet, qui lui répondit sans se laisser déconcerter : « Votre croyance ne changerait pas leur couleur. »

fut supprimé, en 1709, par une bulle que Clément XI ne sut pas refuser aux obsessions de Louis XIV et des jésuites. Le lieutenant de police Voyer d'Argenson, escorté de trois cents hommes bien armés, vint enlever vingt-quatre religieuses, dont une paralytique de quatre-vingts ans, et la maison fut mise au pillage.

Restaient les bâtiments : les jésuites voulurent y loger les religieuses de Port-Royal de Paris, gagnées depuis longtemps par leurs intrigues (1), et prendre pour eux, afin d'y établir un grand séminaire, la maison du faubourg Saint-Jacques. Mais les Sulpiciens, effrayés à la seule pensée d'un séminaire jésuite qui ferait au leur une concurrence redoutable, obtinrent, par l'intermédiaire de Mme de Maintenon, la démolition complète de Port-Royal des Champs.

Une grande église et trente maisons furent rasées. La charrue passa sur ces ruines. Il ne resta rien. Je me trompe, la rage des démolisseurs a laissé debout les murs de clôture, une grange et le colombier ! Ce n'est pas tout encore :

(1) Ces dames de Paris faisaient encore mieux que les anciennes dont nous avons parlé, car elles donnaient des bals.

Port-Royal était une vaste nécropole, et des

RUINES DE L'ÉGLISE; LE COLOMBIER; LA GRANGE.

corps en grand nombre reposaient dans cette terre de bénédiction; les morts eux-mêmes furent

exilés. Ceux qui avaient une famille, comme Racine, les Arnauld, la princesse de Conti, la duchesse de Longueville et quelques autres, purent être transportés décemment à Magny-Lessart (1), à Palaiseau, à Paris; les autres furent déterré par des fossoyeurs ivres, disloqués, hachés à coups de bêche, et en partie dévorés par des chiens; leurs restes informes furent portés pêle-mêle, dans des paniers, à dos de cheval ou dans des tombereaux, et jetés dans une fosse commune du cimetière de Saint-Lambert. Ils ont attendu près de deux siècles la pierre qui les recouvre aujourd'hui.

De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires : c'est au lecteur à juger, en se rappelant toutefois qu'en 1710 un ami de Port-Royal, auteur de *Gémissements* sur la ruine de cette maison, terminait le second de ces gémissements par une belle prière pour les jésuites (2).

(1) L'église de Magny est un riche musée de pierres tombales et d'épitaphes qui proviennent toutes de Port-Royal; quelques-unes d'entre elles sont fort belles. Plusieurs ont été reproduites dans le grand ouvrage de M. de Guilhermy : *Inscriptions de la France*, tome III, et dans le *Port-Royal et Magny* de M. l'abbé Finot.

(2) On lit de même, sur le monument commémoratif de Saint-Lambert : « *Pater, dimitte illis;* Père, pardonnez-leur! »

II

La destruction de Port-Royal des Champs a été si complète qu'on aurait aujourd'hui quelque peine à se représenter l'état du monastère avant 1709, si des fouilles, pratiquées en 1844 par le savant duc de Luynes et continuées depuis à plusieurs reprises, n'avaient mis à jour la base des piliers de l'église, et les substructions de quelques anciens bâtiments. Grâce à cette découverte, on a pu s'orienter dans ce dédale; il a même été facile de reconstituer le plan ci-joint, qui est d'une exactitude minutieuse.

Il restait de l'ancien Port-Royal un colombier, une grange et le mur d'enceinte avec les tours carrées dont on l'a flanqué pendant la Fronde. Les déprédations commises dans la campagne par les soudards de l'un et de l'autre parti étaient si terribles que les Messieurs, gens fort peu batailleurs, durent se fortifier dans le château de

Vaumurier (1), à 300 mètres du monastère, et monter littéralement la garde sur les tours (n° 33 du plan).

Ce mur d'enceinte était percé de deux ouvertures principales : la grande porte de l'abbaye et la porte de Longueville, toutes deux au nord. On y pénètre aujourd'hui ou par un sentier qui commence sur la route de Dampierre, à l'endroit appelé *Pavé de Saint-Lambert*, ou par l'ancienne porte de Longueville. Les visiteurs qui voudraient se représenter aussi bien que possible le Port-Royal du dix-septième siècle devront prendre ce dernier chemin, surtout s'ils viennent de Trappes ou de Versailles; autrement ils auraient à gravir le coteau des Mollerets, dont la montée

(1) Le château de Vaumurier, où Pascal écrivit la seizième Provinciale, n'a pas été détruit par la persécution de 1709; c'est la mère Angélique de Saint-Jean, alors abbesse, qui l'a fait raser vers 1685, parce que le Dauphin le convoitait pour y loger une femme. On peut en voir les restes informes sur le coteau méridional, à gauche de la Solitude, et en face de la porte de Saint-Lambert. — C'est la première chose qui attire les regards quand on arrive par Saint-Lambert et la route de Dampierre. La grosse pierre demi-circulaire qui retient les battants de la porte provient de l'église de Port-Royal.

est assez rude. Arrivés au bord de la vallée, près de la propriété des *Granges*, là où se trouve une maison de garde, au lieu dit *la Chabourne*, ils descendront la route escarpée que suivaient jadis les carrosses, et que descendirent sans doute, mais sans oser la remonter, le 10 octobre 1838, les voitures de la reine Marie-Amélie et des princes ses enfants. On arrive ainsi, non sans un serrement de cœur, dans ce qui fut la cour de Longueville (1). Quel spectacle ! Au milieu des terres en culture, on aperçoit à gauche, le long du mur, une ruine informe ensevelie sous le lierre et la vigne vierge : c'était le logement du portier, ou pour mieux dire du suisse de la duchesse. Près de là était le vaste hôtel que se fit construire cette

(1) Il faut, si l'on entre dans Port-Royal par la porte de Longueville, commencer par se guider soi-même, car le logement du gardien se trouve sur l'emplacement de l'ancien moulin, au delà du colombier et de l'église ; il est reconnaissable à un cadran solaire. On y arrive en marchant droit au grand noyer, appelé à tort le noyer de Pascal ou de Racine, pour suivre ensuite, sur la droite, une haie qui entoure l'ancien cloître. — Si l'on entre par la porte de Saint-Lambert, on passe devant la *Solitude*, on franchit le Rhodon sur un petit pont de pierre, et on arrive sans difficulté à la maison du gardien.

illustre princesse en 1670, quand elle résolut, suivant son expression, de haïr le monde et d'en être haïe. Cette demeure se composait, comme on peut le voir en considérant le plan (n° 31), de deux bâtiments reliés à angle droit par un troisième, de manière à former une sorte de Z ; c'étaient d'abord les écuries et les remises, puis les communs, et enfin l'hôtel proprement dit, simple et belle construction de deux étages, entre cour et jardin. La cour était fermée du côté du couchant par une balustrade semi-circulaire, ou terrasse de Longueville; au fond se trouvait une galerie couverte, conduisant au parloir de l'abbesse, et de là, en suivant le réfectoire des étrangers, ou *salle des hôtes* (n° 25), à l'église, où la duchesse avait une tribune grillée. Que reste-t-il de cet asile sacré de la pénitence, où la sœur du grand Condé et du prince de Conti sut expier les désordres de sa jeunesse? — Les ruines d'une loge de portier et un puits récemment découvert.

Sur la même ligne que l'hôtel de Longueville, dans des proportions infiniment plus modestes, s'élevait la maison de Mlle de Vertus (n° 30); la

grande voûte appelée *caves de Longueville* supportait en partie cette construction. Amie intime de la duchesse, dont elle fut l'ange visible, dit Racine, Mlle de Vertus devait, malgré ses infirmités, lui survivre longtemps. Laissée par grâce dans sa maison, elle y mourut en 1692.

Les deux hôtels qu'on vient de voir s'élevaient en dehors du monastère proprement dit; ils n'étaient pas compris dans ce qu'on nommait la *clôture*, et tout le monde pouvait y pénétrer. Il en était de même d'un autre bâtiment encore plus considérable, situé dans la grande cour extérieure de Port-Royal, à droite de la porte de Longueville, dont il était séparé par deux murs de soutènement, et à gauche de l'ancienne porte de l'abbaye (n° 20). C'était un édifice de trois étages, avec douze fenêtres de façade (n° 22), auprès duquel se trouvaient (n° 32) des écuries, une *menuiserie* et une *forge*, apparemment pour réparer les carrosses que les cahots de la descente auraient par trop endommagés. Ce beau corps de logis, élevé en 1653 par d'illustres personnages tels que MM. de Liancourt, Duplessis-Guénégaud et de Pontis, était appellé officiellement *logement des Messieurs*.

Mais ce n'est là qu'une façon de parler, car toute la partie orientale, du côté de l'hôtel de Longueville, était réservée aux dames, et le jardin de la maison était partagé de même. La rage des démolisseurs s'est attaquée tout particulièrement à cette vaste maison, dont il ne reste pas le moindre vestige. A la place des petits appartements qu'ont occupés Pascal, Racine, Boileau, le cardinal de Retz, Arnauld, Nicole et Duguet, ainsi que Mmes de La Fayette, de Sablé, de Sévigné, et cent autres d'une distinction si rare, il n'y a plus aujourd'hui qu'une prairie pour les bestiaux; tel a été le bon plaisir du prince qui devait donner son nom au dix-septième siècle.

Ne quittons pas la *cour du dehors*, comme on l'appelait, sans mentionner rapidement, en suivant sur la droite le mur d'enceinte, les autres constructions moins importantes dont les ruines sont aujourd'hui englobées dans la ferme et inaccessibles aux visiteurs. C'était d'abord la porte principale de l'abbaye, percée dans la maison du portier (n° 20); elle existe encore en partie, et sert d'entrée particulière au fermier; puis une petite masure nommée *chambre de saint Thibault*,

parce qu'elle aurait, dit la légende, servi d'abri à ce saint anachorète (n° 19) ; puis la *maison de M. de Sainte-Marthe* (n° 18), habitée par cet admirable confesseur des religieuses avant que la persécution l'obligeât de rôder autour de Port-Royal, et de grimper sur les murs comme un voleur pour exhorter et pour absoudre ces pauvres filles. C'était enfin le colombier, aujourd'hui seul debout comme par une ironie cruelle, et près de là (nos 15, 16 et 17) une grange et des basses-cours. Il reste d'assez nombreux vestiges de ces constructions diverses ; on voit également le puits et la bouche d'égout qui sont indiqués sur la gravure, mais tous ces détails n'ont d'intérêt que pour les archéologues.

Du colombier partait un mur qui formait la clôture ; il venait aboutir aux *parloirs des religieuses* (n° 7), et ces parloirs étaient contigus à l'église, du côté opposé à la galerie de Longueville.

L'emplacement de l'église, assez malaisé à déterminer avant 1844, est aujourd'hui facile à reconnaître. Un oratoire-musée, de construction récente, et dont il sera parlé avec quelque détail à la fin de cette notice, s'élève sur les ruines du

sanctuaire détruit. Le long de cette église, en face du *logement des Messieurs*, se trouvait avant 1711 le *cimetière du dehors* (n° 8); c'est là que notre immortel Racine a voulu reposer aux pieds du vénérable Hamon, solitaire et médecin de Port-Royal. Il espérait y attendre paisiblement la résurrection dernière, mais il avait compté sans la fureur de ces jésuites qu'il connaissait pourtant si bien. Sa famille reçut l'ordre de le faire exhumer, et le 2 décembre 1711 on transporta ses restes à Saint-Étienne-du-Mont. La pierre qui le couvrait, et sur laquelle son ami Boileau a fait graver la belle épitaphe qu'on y lit encore, avait été préalablement arrachée; bien plus, on avait employé le fer pour effacer le nom du poète (1)! Ce petit cimetière du dehors, surélevé de trois ou quatre mètres en 1652, renferme certainement encore de précieux restes; la preuve en est qu'en 1712, après les dernières exhumations, le clocher de l'église, en tombant sur le cimetière, mit à jour un cercueil. Tous les corps ensevelis avant

(1) On peut s'en assurer en considérant cette épitaphe, placée près de celle de Pascal, à droite du jubé dans l'église de Saint-Étienne-du-Mont.

les travaux d'exhaussement doivent s'y trouver encore. Aussi a-t-on jugé nécessaire d'enclore ce champ de repos; une stèle funéraire, posée récemment, fait connaître au visiteur ce réduit cher au cœur de notre grand Racine, ce lieu doublement sacré où sa dépouille est demeurée douze ans.

Le cimetière était tout proche de l'église, suivant la coutume de nos pères; ils aimaient à dormir leur dernier sommeil « à l'ouïe de la cloche ». Il suffit donc de faire quelques pas, et l'on pénètre dans ce qui fut l'église du monastère (n° 1). Là surtout les souvenirs se présentent en foule, et ces tronçons de colonnes, ces fragments de pierres tombales, ces débris de toute sorte, déterrés depuis quelques années, n'ont pas moins d'éloquence que les ruines les plus grandioses. Par eux était circonscrit l'espace où se sont agenouillés tant de grands hommes et de si puissants génies, où Pascal a remercié Dieu du miracle opéré sur sa nièce, et conçu peut-être ses plus belles *Pensées;* où le grand Arnauld disait la messe pendant que la mère Angélique chantait dans le chœur; où Mme de Longueville versait des larmes si chrétiennes; où le cardinal de Retz

puisait en 1674 la force de quitter le monde; où Racine, bravant une disgrâce, allait vingt ans plus tard rendre les derniers honneurs au docteur Arnauld mort en exil; où enfin, car il faut abréger, quelques amis désolés conduits par Boileau disaient un éternel adieu, en 1699, à l'auteur d'*Athalie*.

Cette église datait du beau siècle de l'architecture ogivale : achevée en 1230, dix-huit ans avant la Sainte-Chapelle, elle pouvait avoir une certaine valeur artistique; mais on l'avait fort maltraitée en voulant l'assainir au commencement de 1652. Il faisait un froid glacial sous ces grandes voûtes; parfois les infiltrations de l'étang débordé couvraient entièrement les dalles du chœur, et la mère Angélique voyait la mort décimer cruellement son petit troupeau. Elle songea d'abord à quitter pour jamais un séjour aussi dangereux, puis elle se résolut à faire exécuter des travaux d'assainissement. En même temps que l'on construisait de vastes dortoirs bien aérés, on exhaussa le sol de l'église en y jetant, disent les anciennes relations, douze pieds de sable. Il était de quelques centimètres plus bas qu'il n'est aujourd'hui, après les fouilles incom-

plètes de M. le duc de Luynes (1); il fut élevé au niveau de l'oratoire-musée que l'on vient de construire. Les proportions architecturales étaient ainsi détruites, et l'église devint fort disgracieuse avec ses colonnes à demi ensevelies; mais du moins, à partir de 1652, Port-Royal cessa d'être un séjour pestilentiel.

Comme toutes les chapelles de couvent, cette

(1) Le savant duc de Luynes, cherchant les restes d'une de ses parentes, l'admirable duchesse qui mourut à vingt-sept ans en 1651, fit déblayer le sol de l'église, qu'il se proposait même de reconstruire, à ce que l'on rapporte. Mais il surgit quelques difficultés, et les travaux furent interrompus. Voici, d'après l'autographe, la lettre que le duc de Luynes écrivit à M. Silvy, propriétaire de Port-Royal. « Monsieur. C'est moi qui vous dois bien des remerciements pour la bonté avec laquelle vous avez bien voulu permettre nos fouilles sur l'emplacement de l'ancienne église de Port-Royal. Je suis heureux de penser que ces recherches sont d'accord avec vos pieux souvenirs, et j'ai personnellement un grand plaisir à remettre au jour les ruines d'un établissement dont les vénérables habitants étaient chers à mes ancêtres. — J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, H. de Luynes. — Dampierre, 7 octobre 1844. » — Des fouilles récentes ont permis de retrouver exactement la tombe que cherchait le duc de Luynes; elle était vide. Le corps de la duchesse avait été exhumé, ainsi que les corps de ses deux enfants jumeaux, et sans doute réinhumé avec eux dans le sanctuaire de l'église de Magny.

église comprenait deux parties distinctes : l'une pour les religieuses, et l'autre pour les fidèles. La nef et ses deux bas-côtés, sauf la sixième et dernière travée, qui supportait le clocher, appar-

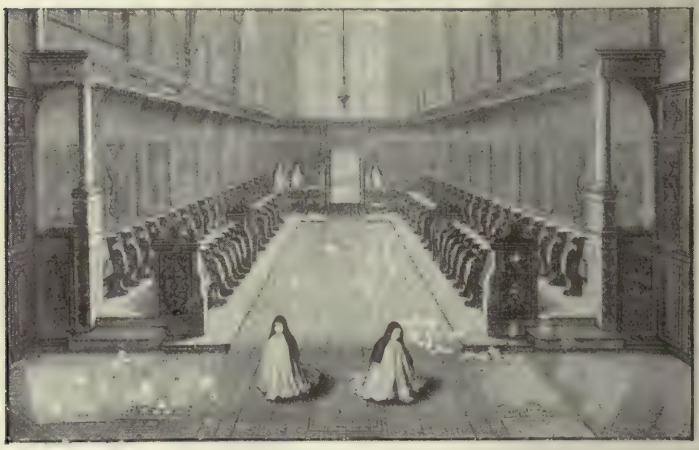

LE CHŒUR DES RELIGIEUSES

tenaient aux religieuses, de même que la grande croisée du sud, où était leur chapitre. Au sortir du cloître, elles suivaient en procession le bas-côté de droite et arrivaient ainsi jusqu'à l'ancienne entrée de l'église. Là se trouvait une sorte de vestibule entouré de riches boiseries, avec un autel de chaque côté pour les reliques. Ensuite

venait le chœur des religieuses, qui occupait toute la nef; elles se plaçaient à droite et à gauche dans leurs stalles respectives, et une grille leur permettait de voir l'autel sans être vues de personne. L'office était chanté par elles tout entier, et comme, d'après les constitutions du monastère, on devait s'appliquer à bien étudier le plain-chant, cet ensemble de quatre-vingt-dix voix produisait sans doute un effet saisissant.

Le grand autel, d'une riche simplicité, avec la *Cène* de Philippe de Champaigne sur le retable (1), était dans la première travée de l'abside; derrière s'ouvrait la petite sacristie du clergé. A gauche, devant la tribune de Longueville, s'élevait l'autel de saint Laurent, et du même côté, près du chœur des religieuses, le petit autel de la sainte Vierge. Le reste de l'église, c'est-à-dire les deux tiers du transept et la sixième travée de la nef,

(1) L'autel de Port-Royal est aujourd'hui, dit-on, mais on ne saurait l'affirmer, dans l'église de Magny-les-Hameaux, autrefois Magny-Lessart, à 4 kilomètres de là. *La Cène* de Champaigne est au Louvre, ainsi que *le Christ au tombeau*, et l'admirable ex-voto qu'on appelle *les Religieuses*. Ces deux toiles proviennent également de Port-Royal, qui en comptait d'autres encore, notamment *le Martyre de saint Laurent* par Lesueur.

était accessible au public; c'est là que nos Messieurs venaient prier avec la ferveur que l'on sait. Ils entraient par la grande porte avec tambour de la croisée septentrionale, ou encore par la porte du cimetière du dehors, non loin de l'endroit où l'on peut voir un petit mur circulaire (1).

L'église de Port-Royal ne fut pas comprise dans l'ordre de démolition qu'obtinrent les Sulpiciens en 1710; il était même stipulé qu'on laisserait un chapelain pour la desservir. Mais si le roi très chrétien n'osait pas toucher à ce sanctuaire du Saint-Sacrement et le renverser comme le prêche de Charenton, ceux qui dirigeaient sa conscience n'eurent pas les mêmes scrupules. A force de répéter cette parole du psaume : *Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea; — détruisez, détruisez-la jusque dans ses fondements*, ils obtinrent la destruction de l'église. Elle fut donc entièrement rasée; on employa même la poudre à canon pour aller plus vite. Mais les démolisseurs ne creu-

(1) On ne sait pas au juste à quoi servait ce petit mur; c'était sans doute la base de la chaire à prêcher, qui était fort belle, adossée au gros pilier; elle avait un escalier tournant dont on croit reconnaître la trace.

sèrent pas assez profondément, et la base des colonnes ne fut pas arrachée partout (1). Il résulte de là que le sol primitif, celui de 1651, n'a pas été fouillé; il est tel aujourd'hui que l'ont fait les travaux de la mère Angélique. Les nombreuses sépultures de fondateurs et d'anciennes abbesses qu'il renfermait alors, il les renferme peut-être encore (2). Un jour viendra sans doute où, réparant le crime de 1710, on rendra à tant de morts illustres les honneurs que réclame leur cendre; on exhumera pieusement les corps qui restent dans l'église et dans le cimetière, et désormais le visiteur ne marchera plus sur des tombeaux.

C'est par des considérations de ce genre que l'on a fait élever sur l'emplacement du maître-autel le

(1) Le mur de l'église est beaucoup plus élevé du côté du midi, parce que le cloître était de 4 mètres plus bas que le pavé rehaussé, et qu'il fallait soutenir les terres. On n'avait pas les mêmes raisons de l'autre côté, aussi les démolisseurs ont-ils arraché, pour les vendre, le plus de pierres qu'ils ont pu.

(2) En creusant pour établir dans le sable mouvant les fondations du nouvel oratoire, on a trouvé un squelette d'homme, probablement celui de l'un des fondateurs de l'abbaye; il a été religieusement enseveli dans la crypte, où le rejoignent successivement tous les débris humains que les fouilles font découvrir.

monument qu'on y voit aujourd'hui. Un sanctuaire autrefois si vénéré servait de repaire aux animaux des champs : M. Silvy, qui l'avait acquis de Mme Desprez vers 1829, voulut y faire construire une chapelle (1). Mais Port-Royal anéanti compte encore des ennemis implacables, et l'autorité diocésaine eût refusé, comme elle l'a fait jadis aux Granges, de bénir ce modeste édifice (2). Au lieu d'une chapelle, M. Silvy n'a pu faire qu'un oratoire-musée destiné à renfermer des tableaux, des gravures, des autographes et des plans (3).

(1) M. Silvy, propriétaire de Port-Royal, était un ancien magistrat fort versé dans les controverses religieuses de ces derniers temps. Il a laissé quelques écrits curieux; il a fait mieux encore, et les belles écoles de Saint-Lambert, fondées par lui, attestent son bon cœur. Il faisait exécuter de grands travaux à Port-Royal, mais sans méthode et sans goût; c'est lui qui est l'auteur des vers brûlants qu'on peut lire çà et là sur les ruines. — Il est mort en 1847, âgé de quatre-vingt-sept ans; il a voulu être enterré à Saint-Lambert dans la fosse même où sont accumulés les ossements enlevés à Port-Royal.

(2) Feu Mgr Goux, évêque de Versailles a déclaré au contraire, lors d'une visite à l'oratoire-musée de Port-Royal, qu'il aurait volontiers accordé l'autorisation d'y célébrer la messe.

(3) Voir à la suite de cette notice la liste des principaux objets exposés dans cet oratoire-musée.

Mais l'oratoire de 1829, véritable masure,

L'ORATOIRE-MUSÉE; LE NOYER DIT DE PASCAL; LE COLOMBIER

menaçait ruine : il a donc fallu lui en substituer un autre, destiné à mieux braver les injures du

temps. Ce petit monument, édifié en 1891 sur les plans d'un habile architecte, M. H. Mabille, occupe entièrement le petit bras de la croix latine que représentait l'ancienne église. Comme cette église elle-même, il est de style gothique du treizième siècle, et son clocher, qui n'est pas destiné à recevoir des cloches, rappelle celui qui dominait autrefois tout le vallon. On a disposé cet édifice de manière à laisser voir les anciens fûts de colonnes, et il fait bien comprendre ce qu'était le nouveau sol, celui de 1652, par rapport à l'ancien. De généreux amis de Port-Royal, car il en existe encore de par notre France, à Paris, à Lyon et ailleurs, ont pourvu à la décoration de cet oratoire. Neuf verrières, exécutées par M. Champigneulles de Paris, redisent au visiteur ce que fut Port-Royal, institut du Saint-Sacrement et fidèle image de la primitive Église. Les trois verrières de l'abside reproduisent des toiles de Philippe de Champaigne, peintre du monastère; le Christ du fond, placé entre les apôtres saint Pierre et saint Paul, est celui de la *Cène* que l'on pouvait admirer jadis à quelques mètres en avant, sur le retable du grand autel. Les

six autres verrières, dont quatre ont été exécutées d'après Philippe de Champaigne ou d'après son neveu Jean-Baptiste, représentent saint Augustin, le docteur de la grâce; saint Bernard, fondateur de l'ordre de Cîteaux; la mère Angélique, Pascal, l'abbé de Saint-Cyran et Antoine Arnauld. C'est à dessein, pour détruire des calomnies séculaires, qu'on a érigé au fond de l'abside une statue de la Vierge mère, réduction de celle qui ornait au treizième siècle l'abbaye de Royaumont. Deux vitrines, offertes par feu M. le baron Locré (1), renferment des objets d'une authenticité absolue provenant tous de Port-Royal des Champs ou de Port-Royal de Paris, et l'on a cru bien faire en plaçant sous les yeux du visiteur quelques volumes relatifs à Port-Royal ou à son histoire.

Aux murailles de cet oratoire sont suspendus les portraits de Saint-Cyran, d'Antoine Arnauld, de Pascal, ce dernier donné par la reine Marie-

(1) Fils de l'illustre jurisconsulte qui fut quinze ans secrétaire du Conseil d'État de Napoléon, M. Locré, mort en 1893, a été l'âme des travaux de conservation et de restauration de Port-Royal des Champs, de Saint-Lambert et de Magny.

Amélie en souvenir de sa visite; le portrait de la mère Angélique et beaucoup d'autres encore. On ne pourra les contempler sans émotion, si l'on songe que tant de saints personnages se sont prosternés là, devant ce sanctuaire, et que des religieux l'ont détruit sous prétexte de sauver la religion.

Les ruines de l'église sont ce que Port-Royal présente de plus curieux; aussi peut-on passer rapidement sur les autres parties du monastère, qui ne se distinguait en rien des couvents ordinaires. Les bâtiments étaient solides, propres, commodes; mais on avait affecté d'en bannir toute élégance; et le cloître même, construit en pierre avec des arcades de briques, était d'une extrême simplicité. Il entourait le *cimetière du dedans* (n° 3) réservé aux religieuses, et il leur servait de promenoir, suivant le précepte de saint Benoît, pour que l'image de la mort s'offrît continuellement à leur pensée. Fermé au nord par le côté droit de l'église, il l'était à l'est par le *dortoir des religieuses* (n° 2), grande construction de trois étages avec vingt fenêtres de façade. La sacristie des religieuses, les cuisines et le réfec-

toire occupaient tout le rez-de-chaussée (1); la roberie, les salles d'infirmes, la chambre de l'abbesse et la communauté étaient au premier; quatre-vingts cellules remplissaient le second et le troisième étage. Au sud était le *dortoir des novices* (n° 4), continué hors du cloître par l'*infirmerie* et le *moulin* (n° 9 et 10). A l'ouest enfin, entre l'infirmerie et les parloirs, une galerie d'un étage dont on ne connaît pas l'emploi : les anciens plans en relief la désignent sous le nom de *Bibliothèque*, mais dom Clémencet y place les dépendances de l'infirmerie (n° 5).

La vie des religieuses n'était pas exclusivement contemplative, car elles travaillaient des mains, soit pour les pauvres, soit pour la maison. Elles lavaient, filaient, cuisaient le pain, faisaient les vêtements et les chaussures de la communauté; elles exécutaient une infinité d'ouvrages

(1) On peut voir aujourd'hui, grâce aux fouilles de 1897, l'emplacement de la cuisine, adossée au mur méridional du transept. Là se trouvait originairement le chapitre des religieuses, en communication directe avec l'église. Ce chapitre, à en juger par ce qu'il en reste, devait être une très belle salle voûtée comme il en existe au Mont Saint-Michel et ailleurs.

de menuiserie, de serrurerie, de ferblanterie, de peinture, de vitrerie et même de reliure; elles composaient enfin, avec les simples d'un jardin spécial, beaucoup de médicaments pour les malades des alentours, et quelques-unes faisaient de petites opérations ou des pansements. Aussi trouvera-t-on sur le plan un certain nombre de maisonnettes connues sous le nom de *boulangerie*, *chirurgie*, *pharmacie*, *tannerie*, *buanderie*, *menuiserie*, *forge*, et d'autres encore. Pour filer, elles se réunissaient dans un endroit écarté de leur enclos qu'on appelait la *Solitude* (n° 38). Située sur la lisière d'un petit bois, au bord d'un ruisseau limpide qui sortait de l'*étang* (n° 39) (1), la Solitude offrait durant les ardeurs de l'été une retraite charmante, et semblait inviter à la rêverie ; mais une croix de bois plantée sur un tertre rappelait bientôt les esprits à des pensées plus sévères : on ne pouvait oublier un seul instant dans cette abbaye qu'on était loin du monde et qu'on se préparait à la mort (2).

(1) L'étang n'existe plus depuis de longues années : on l'a desséché et on le cultive. Bientôt sans doute on lui rendra sa forme primitive.

(2) L'emplacement de la *Solitude* a été défiguré par les

Voilà ce qu'on peut voir de l'ancien Port-Royal; es constructions nouvelles n'offrent aucun intérêt. Au pied du mur des caves de Longueville se trouve la fontaine dite de la mère Angélique; cette eau de source est d'une fraîcheur délicieuse.

Il faudrait enfin, pour compléter cette petite excursion, monter à la maison des Granges, située sur le penchant septentrional de la colline, et habitée au dix-septième siècle par les plus illustres solitaires. Cette maison n'a pas été détruite par la persécution de 1710; et ceux qui la possèdent aujourd'hui ont à cœur de lui conserver en partie sa physionomie : l'étage supérieur est tel qu'il était en 1655. Mais l'accès des Granges n'est pas aussi facile que celui de Port-Royal; si l'on a l'heureuse chance de se faire ouvrir la

travaux de M. Silvy, parce qu'il était presque impossible de le déterminer au juste d'après les anciens plans. L'escalier actuel et le terre-plein qui supporte la grande croix de bois sont des reconstitutions de pure fantaisie. Des fouilles récentes, exécutées méthodiquement, ont permis de retrouver la base demi-circulaire des deux escaliers qui conduisaient à l'ancienne plate-forme. Une borne de pierre indique exactement le centre de ces substructions. Il en résulte que le ruisseau coulait, au dix-septième siècle, à quelques mètres en arrière de son lit actuel.

porte, les renseignements ne font nullement défaut, et c'est un beau spectacle que le vallon de Port-Royal vu de la chambre d'Antoine Arnauld.

Ces quelques pages suffiront pour guider les visiteurs au milieu des décombres; puissent-elles inspirer à ceux qui contemplent Port-Royal le désir de connaître plus à fond son histoire! Comme le catholicisme libéral et raisonnable dont il a été cent ans la vivante image, Port-Royal ne redoute nullement la lumière : plus on l'étudie, plus on a de vénération pour ces admirables religieuses, pour ces défenseurs intrépides de l'antique foi chrétienne, qui l'ont soutenue contre les protestants, contre les docteurs du relâchement, contre les politiques d'outre-mont qui veulent asservir toute l'Église. Port-Royal a péri, ses ennemis triomphants poursuivent encore ses nobles restes; dira-t-on que la religion chrétienne en soit plus florissante? On accusait Port-Royal de jansénisme, mais toutes les personnes éclairées savent aujourd'hui que c'est une calomnie dont Bossuet a fait justice quand il a dit : « La régula-

rité passe pour rigueur, on lui donne un nom de secte. » Ce prétendu jansénisme consistait uniquement à pressentir et à vouloir empêcher les maux qui nous désolent aujourd'hui. Port-Royal voulait conserver à tout prix les dogmes, la morale et la discipline de la primitive Église ; telle a été la cause principale de sa ruine.

Elle est donc bien judicieuse cette belle parole prononcée à Paris, en 1885, par un évêque français, Mgr Soulé, du chapitre de Saint-Denis : « Plût à Dieu que nous eussions encore l'esprit de Port-Royal, nous n'en serions pas où nous en sommes ! »

LISTE DES PRINCIPAUX OBJETS

EXPOSÉS DANS L'ORATOIRE-MUSÉE

DE PORT-ROYAL DES CHAMPS

L'ORATOIRE-MUSÉE; LES RUINES DE L'ÉGLISE

1° *Archéologie.*

Débris de colonnes, de chapiteaux, de clefs de voûte, de nervures, de moulures, de colonnettes, de statues, de pierres tombales, de carrelages, d'ardoises, de vitraux et de ferrures de l'église.

2° *Documents anciens et modernes.*

Grand sceau du monastère.

Cachets de la mère Angélique, de Pascal, du miracle de la Sainte-Épine.

Écuelles d'étain aux armes de Port-Royal.

Plan en relief du monastère et de ses dépendances, exécuté au commencement du dix-huitième siècle.

Graduel de la Messe de la Sainte-Épine (Introït noté).

Petits livres de piété à l'usage des religieuses.

Lettre de Louis XIII au pape, datée du 16 juillet 1629 et relative à la mère Agnès Arnauld.

Plans et vues du monastère (dessins, gouaches, gravures), de Madeleine Hortemels et de Madeleine de Boulogne.

Fragment d'un registre contenant les noms des visiteurs aux environs de 1855; signatures du prince Cantacuzène, de Jacquinet, Fialon, vicomte d'Haussonville, Vuitry, Jules de Lasteyrie, comte de Rambuteau, Jules de la Madeleine, etc.

Lettre d'introduction de M. l'abbé Olivier, curé de Saint-Roch et ensuite évêque d'Évreux, pour deux jeunes pèlerins appelés de Falloux et Rességuier.

Lettres diverses relatives à l'acquisition de Port-Royal, à la visite de Marie-Amélie, etc.

3° *Tableaux, gravures, bustes, monnaies et médailles.*

Portrait de Pascal (toile) offert à M. Silvy par la reine Marie-Amélie le 11 février 1839.

Portraits de Saint-Cyran, d'Antoine Arnauld, d'Antoine Le Maître, de Le Maître de Sacy, de Nicole, de Jansénius, de Quesnel, de Pavillon, de Joachim Colbert, du marquis de Pontchâteau, du docteur Petitpied, de l'abbé d'Étemare, de Jean Hamon, de la mère Angélique, de la mère Agnès, de la mère Angélique de Saint-Jean, de la mère Marie des Anges, de Catherine de Saint-Jean Arnauld, de sœur Sainte-Suzanne, de Jacqueline Pascal (?), de Mme Lafosse. — (Originaux ou copies de Ph. de Champaigne, J.-B. de Champaigne, Jouvenet, Mlle Chéron, etc.)

— Scènes de la destruction de Port-Royal (deux peintures du dix-huitième siècle).

Masque mortuaire de Pascal (plâtre).

Buste d'Antoine Arnauld (terre cuite).

Buste de Racine, par Jean Frère (bronze) ; offert par feu M. Jacobé de Naurois, arrière-petit-fils de Racine.

Buste de Pascal, par Jean Frère (bronze); offert par M. le vicomte de C***.

Portrait de Racine d'après Santerre, gravé par Achille Jacquet; don de l'auteur.

Les Religieuses, d'après Ph. de Champaigne, gravées pour la chalcographie du Louvre par Bellay.

— Monnaies et médailles trouvées lors des différentes fouilles.

4° *Manuscrits et livres anciens et modernes.*

Lettres autographes de Jansénius, de Saint-Cyran prisonnier à Vincennes (au crayon), d'Arnauld, de Nicole, de Le Maître de Sacy, de la mère Angélique, etc.

Lettres signées de toutes les religieuses durant leur captivité, etc.

Lettre autographe de Lancelot relative à la querelle de Racine et de Port-Royal en 1667.

Lettres diverses, anciennes et modernes, fac-simile d'autographes.

Livres anciens et modernes : l'*Augustinus*, la *Fréquente communion*, les œuvres d'Arnauld, de Pascal, Nicole, Le Maître de Sacy, Lenain de Tillemont, Jean Hamon, Lancelot, Du Fossé, Fontaine, Hermant, etc.

— Ouvrages relatifs aux hommes et aux choses de Port-Royal, offerts par leurs auteurs, MM. de Vogüé, Jules Lemaître, Guillaume Dall, Boutroux, Georges Doublet, Jaloustre, etc. (Tous ces livres réunis forment une bibliothèque port-royaliste de plus de 250 volumes.)

5° *Objets divers.*

Prie-Dieu de la mère Angélique, offert par Mme sœur Esther, supérieure de l'ordre de Sainte-Marthe.

Horloge de M. d'Andilly.

Bénitier de la mère Angélique.

Chandeliers de bois de l'autel de Port-Royal.

Affiche relative aux saluts du Saint-Sacrement qui se lisait à l'entrée de l'église de Port-Royal.

Fragments de voiles et de scapulaires de religieuses; de cilices, de ceintures de pénitence, de rabats, de soutanes, etc.

Écrans historiés avec vues de Port-Royal (dix-huitième siècle).

Reliquaires variés du dix-huitième siècle (Port-Royal et Saint-Médard).

Croix de pierre faites avec des débris du sanctuaire de Port-Royal.

Coffret en bronze trouvé dans les ruines, et qui aurait renfermé un cœur.

Petite croix de bronze provenant sans doute du tabernacle et trouvée dans les décombres.

Sablier de la sœur du Valois, morte en 1722.

Ustensiles divers, cuillers, fourchettes, ciseaux, couteaux, dés à coudre; outils divers trouvés dans les décombres; débris de vases et de poteries anciennes; bois pétrifié trouvé dans l'étang, etc.

DÉBRIS TROUVÉS DANS LES FOUILLES

1 Eglise.
2 Grand Dortoir.
3 Cloître et Cimetière.
4 Cloître Saint-Charles.
5 Bâtiment des Pensionnaires.
6 Donjon.
7 Parloir.
8 Cimetière du dehors.
9 Infirmerie.
10 Moulin.
11 Cour et Hangar du Moulin.
12 Cour de l'Infirmerie.
13 Jardin des simples.
14 Basse-Cour.
15 Poulailler.
16 Grange.
17 Colombier.
18 Maison de M. de Sainte-Marthe.
19 Chambre de Saint-Thibault.
20 Entrée de l'Abbaye.
21 Cour du dehors.
22 Logement des Hôtes.
23 Terrain en glacis.
24 Chirurgie, Pharmacie.
25 Salle des Hôtes.
26 Tour et Parloir de l'Abbesse.
27 Cour du dedans de l'Abbaye.
28 Fontaine de la Mère Angélique.
29 Jardin de l'Abbesse.
30 Hôtel de Mlle de Vertus.
31 Hôtel de Mme de Longueville.
32 Ecurie, Forge et Menuiserie
33 Ancienne Tour.
34 Tannerie.
35 Canal.
36 Potager.
37 Buanderie.
38 Solitude.
39 Etang.

H Sauvestre arch^te

Photogravure Dujardin

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU, Boston

Author
Title Port-Royal des Champs.
NAME OF BORROWER